

Atelier à Tunis sur la protection de la Méditerranée et la gestion durable des ressources marines

La Méditerranée comme point chaud de la biodiversité

■ Par Mohammed Taфраouti

À un moment historique où les crises environnementales se croisent avec les mutations géopolitiques et économiques, la mer Méditerranée apparaît comme l'un des espaces marins les plus complexes et sensibles au monde. Mer semi-fermée, à renouvellement limité, fortement liée aux activités humaines, elle constitue en même temps un réservoir exceptionnel de biodiversité. Cette contradiction a été au cœur de l'atelier organisé à Tunis sur la protection de la Méditerranée et la gestion durable des ressources marines, dans le cadre des projets du Réseau des journalistes de l'association Africa21, visant à renforcer la compréhension des journalistes maghrébins et méditerranéens des enjeux environnementaux marins.



Dans ce contexte, le Dr Yassine Ramzi Sghaier, responsable au Centre régional des activités pour les aires spécialement protégées (SPA/RAC) relevant du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM), a présenté une intervention de référence, marquée par l'exhaustivité et la rigueur scientifique, offrant aux participants une vision intégrée de la situation méditerranéenne en termes de richesse biologique, de pressions, de cadres de protection, de limites d'efficacité et de défis futurs.

Le Dr Ramzi a ouvert son exposé en rappelant une vérité scientifique centrale: bien que la Méditerranée ne représente qu'environ 0,3 % du volume total des océans, elle abrite près de 18 % des espèces marines connues dans le monde. Ce seul chiffre suffit à classer la Méditerranée parmi les points chauds mondiaux de la biodiversité, non seulement par le nombre d'espèces, mais aussi par la proportion d'espèces endémiques qui n'existent nulle part ailleurs. Cependant, cette richesse exceptionnelle connaît aujourd'hui un déclin rapide et marqué. La biodiversité méditerranéenne est scientifiquement documentée comme en régression, avec des répercussions sur les services écosystémiques indispensables à l'homme: sécurité alimentaire liée aux ressources halieutiques, protection naturelle des côtes contre l'érosion et les inondations, rôle vital des systèmes marins dans la purification des eaux et le stockage du carbone. À titre d'exemple, il a évoqué les herbiers de posidonie (*Posidonia oceanica*), habitat marin majeur en Méditerranée, dont près de 30 % de la superficie ont disparu au cours des cinquante dernières années. De même, environ 78 % des zones humides méditerranéennes ont disparu depuis 1970, illustrant l'ampleur des pressions accumulées sur les écosystèmes côtiers.

Le Dr Ramzi a ensuite décrit la Méditerranée comme une mer sous pression multidimensionnelle, où la crise ne peut être réduite à un seul facteur. Changement climatique, réchauffement des eaux, acidification des mers, urbanisation et tourisme incontrôlés, surpêche, pollution terrestre, densité du trafic maritime, activités pétrolières et gazières: autant de facteurs qui s'entrecroisent et s'amplifient, produisant une situation écologique fragile. La gravité réside dans l'interaction de ces pressions, faisant de la Méditerranée un microcosme des défis environnementaux mondiaux. Sur le plan institutionnel, il a détaillé le cadre juridique et régional régissant la protection de la Méditerranée, mettant en avant le rôle central de la Convention de Barcelone, adoptée en 1976 et élargie en 1995 pour inclure la protection de l'environnement marin et côtier ainsi que de la biodiversité. Soutenue par sept protocoles, cette convention constitue aujourd'hui l'ossature de la gouvernance environnementale méditerranéenne, en tant que seul cadre juridique régional contraignant pour les États riverains. Il a insisté sur le rôle du PNUE/PAM dans la mise en œuvre des engagements des États parties, à travers des programmes périodiques et des centres régionaux spécialisés. Le SPA/RAC, hébergé par la Tunisie depuis 1985, bénéficie d'une attention particulière en tant que bras technique et scientifique chargé d'accompagner les pays dans l'application du protocole sur la biodiversité et la création et gestion des aires marines et côtières protégées.

Le Dr Ramzi a également détaillé les annexes du protocole ASP/DB, soulignant leur importance pratique, qu'il s'agisse des critères communs de sélection des zones marines d'importance méditerranéenne ou des listes actualisées des espèces menacées d'extinction ou soumises à régulation. La mise à jour de ces listes en décembre 2025 reflète l'évolution des connaissances scientifiques, mais souligne aussi la nécessité constante d'améliorer la surveillance et la collecte de données.

Parmi les thèmes débattus, la question des espèces non indigènes et invasives a été qualifiée par lui de l'un des défis silencieux les plus graves pour la Méditerranée. Environ mille espèces non indigènes y ont été recensées, dont un grand nombre se sont établies durablement, et plus de cent ont été classées comme invasives aux effets négatifs avérés. Ces espèces pénètrent par divers vecteurs: canal de Suez, navigation maritime, commerce, aquaculture.

Leur impact dépasse la simple compétition biologique avec les espèces locales, provoquant des bouleversements profonds dans les chaînes alimentaires et des répercussions économiques directes, notamment dans la pêche. En Tunisie, la prolifération de crustacés exotiques a entraîné une baisse de la valeur commerciale des captures, malgré des volumes stables ou en hausse, illustrant l'écart entre abondance biologique et valeur économique. Il a aussi mentionné les risques sanitaires liés à certaines espèces non indigènes, comme les méduses toxiques, devenues une menace saisonnière pour



le tourisme côtier et la santé publique, avec des coûts économiques et sociaux notables.

Concernant les aires marines protégées, il a précisé que celles-ci couvrent environ 8,3 % de la Méditerranée, mais ce chiffre masque de fortes disparités entre pays et surtout une efficacité limitée. Les zones où la pêche est totalement interdite restent très restreintes, soulevant des interrogations sur la capacité de ces aires à atteindre leurs objectifs écologiques à long terme. Le véritable défi ne réside pas dans la proclamation de nouvelles aires protégées, mais dans leur gouvernance effective: ressources humaines et techniques, respect des lois, implication des communautés locales, compatibilité avec des activités économiques durables.

Il a mis en avant l'approche écosystémique adoptée par le PNUE/PAM, qui considère la Méditerranée comme un système intégré, non gérable par fragments. Cette approche se traduit par le programme de surveillance et d'évaluation intégrée (IMAP), basé sur des objectifs environnementaux et des indicateurs scientifiques pour mesurer les progrès vers un bon état écologique. Les rapports MED QSR montrent des avancées limitées dans certains domaines, comme la situation de certains mammifères marins et tortues, mais un déclin persistant dans d'autres habitats, notamment les fonds



marins affectés par le chalutage et l'expansion côtière. Le manque de données dans certains pays du Sud et de l'Est demeure un obstacle à une évaluation globale et précise.

En conclusion, le Dr Yassine Ramzi Essghir a souligné que la protection de la Méditerranée n'est pas une responsabilité technique réservée aux experts et institutions, mais un projet collectif nécessitant l'engagement des États, des acteurs économiques, de la société civile et des médias. Le rôle des journalistes est crucial pour transmettre, interpréter et contextualiser les données, en les reliant à la vie quotidienne des populations.

Cette intervention scientifique a placé les journalistes participants devant une responsabilité accrue, en raison des données précises, de l'analyse institutionnelle et du diagnostic réaliste présentés. Le défi n'est pas le manque d'information, mais la capacité à saisir la complexité de l'enjeu environnemental, à la simplifier sans la dénaturer et à transformer la protection de la Méditerranée d'un sujet technique élitiste en une cause d'opinion publique. Un média conscient constitue l'une des conditions essentielles pour bâtir une nouvelle relation entre l'homme et la mer, fondée sur la connaissance, la responsabilité et la durabilité, afin de préserver ce patrimoine naturel commun pour les générations futures.

Cet atelier a été organisé à Tunis dans le cadre des projets du Réseau des journalistes, en partenariat avec Africa21, le PAMT² (Programme d'Appui aux Médias Tunisiens), le Forum national sur l'adaptation aux changements climatiques en Tunisie, avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert (Friedrich Ebert Stiftung) et de la DW Akademie.

Casablanca

Coup d'envoi de la 1ère édition du Marché Solidaire d'Hiver

Le coup d'envoi officiel de la première édition du Marché Solidaire d'Hiver a été donné, mercredi dans l'enceinte d'Anfa Park à Casablanca, en présence des partenaires institutionnels et des acteurs de l'écosystème entrepreneurial. Initiée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, en partenariat avec Casa Anfa, cette manifestation, organisée du 12 décembre 2025 au 25 janvier 2026, se veut un événement d'envergure dédié à la valorisation du savoir-faire marocain et à la promotion de l'économie sociale et solidaire. Elle s'emploie également à encourager l'initiative féminine et à soutenir l'entrepreneuriat des jeunes dans une optique d'inclusion socio-économique, tout en offrant un espace d'échanges économiques et culturels propice aux synergies, aux opportunités de développement et à la mise en relation entre artisans, visiteurs et partenaires.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice du Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, Amina Sakioudi, a indiqué que les exposants sont composés des bénéficiaires des institutions de microfinance, ainsi que des bénéficiaires des autres partenaires du Centre, accompagnés dans le cadre de programmes d'inclusion économique et d'accès au



marché. Le Marché Solidaire d'Hiver, qui réunit 450 exposants, répartis en trois rotations de 150 stands représentant l'ensemble des régions du

Royaume, constitue une véritable vitrine de la créativité marocaine, a-t-elle précisé, mettant en avant l'artisanat, l'innovation et l'engagement des porteuses et porteurs de projets.

À travers cette manifestation, les organisateurs entendent offrir à titre gracieux aux bénéficiaires de la microfinance et aux porteurs de projets accompagnés un espace structuré, accessible et visible pour la commercialisation de leurs produits, dans des conditions favorisant l'accès au marché et la rencontre avec le grand public.

Il s'agit, en outre, de mettre en valeur les produits du terroir et le patrimoine marocain authentique, de promouvoir l'initiative féminine et l'entrepreneuriat des jeunes, et de consolider un cadre d'échanges commerciaux et culturels contribuant à renforcer les passerelles entre artisans, visiteurs et partenaires.

Grâce au partenariat entre le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et Casa Anfa, le Marché Solidaire d'Hiver s'affirme comme un rendez-vous institutionnel majeur, contribuant au développement d'une économie plus inclusive, solidaire et durable.

Créé en 2007 par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, en concertation avec le secteur de la microfinance, le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire a pour mission d'accompagner et d'appuyer le développement de ce secteur.

AL BAYANE

DOSSIER DE PRESSE : 311/1972
ISSN : 024679

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
MAHTAT RAKAS

RÉDACTEUR EN CHEF :
Najib AMRANI

RÉDACTION : Khalid Darfah - Mbarek Tafsi
- Abdelaziz Ouadirihi - Fairouz El Mouden
- Mohamed Nait Youssef - Kaoutar Khennach
- Aïmen Bouzougaghe - Romuald Djabioh --
Oussama Zidouhia - Karim Ben Amar
- Mohamed Mostaphi - Hafsa Mokadem
E-mail: albayane@bayane.ma
TEL: 0522.46.76.76 (LIGNES GROUPÉES)

DIRECTEUR ARTISTIQUE :
Nasser JIBREEL

SERVICE TECHNIQUE :
Rahal M'hamed - Abderrahim Attaf -
Fatima Adnali - Safaa Amzil -
Issam Matâame - Amina Belhaouzi

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER:
(Membre du Directoire)
Mohamed BOURAOUI

RESPONSABLE INFORMATIQUE :
Hassan AMMERTI

REPORTERS PHOTOGRAPHES :
Akil Ahmed Macao
Rédouane Moussa

RESPONSABLE COMMERCIALE

Meryem ALOUTA 0522467667
E-mail : meryem@albayane.press.ma

COMMERCIALE :
Maria GHICHA 0522467660
E.mail : maria@bayane.ma

ANNONCES ADMINISTRATIVES

CHAFRA Laila 0522467662
E.mail : annoncesfr@bayane.ma

Zahra Boury 0522467663
E.mail : annoncesar@bayane.ma

ANNONCES LÉGALES :

KHARTA Hayat 0522467661
E.mail : annonces@bayane.ma

DIRECTION COMMERCIALE & MARKETING
28 - -30 Rue Benzerte
- La Gironde - Casablanca
TEL : 0522.46.76.76 (L-G)
FAX: 0522.30 31 92
Site : www.albayane.press.ma

BUREAU DE RABAT :
10, Rue Gabès, Appt : 7, 3ème Etage
TÉL. FAX: 0537206553
IMPRIMERIE & REDACTION:
28 - 30, Rue Benzerte
La Gironde - Casablanca
Tel-Fax : 0522.44.75.43

Tirage : Les imprimeries Albayane
Ce numéro a été tiré à 3.000 exemplaires